

Unipolaire (un emplacement) ou à trois voies (emplacements multiples)
Gradateur universel pour luminaires à incandescence/magnétiques à basse tension
 N° de cat. DDM06-1L, 600 W (lampes à incandescence)/600 VA (lampes magnétiques à basse tension)/2,5 A;300 W (DEL et LFC)
DIRECTIVES

AVERTISSEMENTS :

- **POUR ÉVITER LES RISQUES D'INCENDIE, DE DÉCHARGE OU D'ÉLECTROCUTION, COUPER LE COURANT** au fusible ou au disjoncteur et s'assurer que le circuit est bien coupé avant de procéder à l'installation.
- **POUR ÉVITER LES INCENDIES, LES DOMMAGES MATÉRIELS ET LES LÉSIONS CORPORELLES, NE PAS** utiliser ce dispositif pour commander une prise ou un appareil à moteur/transformateur.

MISES EN GARDE :

- Le produit visé aux présentes doit être installé et utilisé conformément aux codes de l'électricité en vigueur.
- À défaut de bien comprendre les présentes directives, en tout ou en partie, on doit faire appel à un électricien.
- N'utiliser ce dispositif qu'en présence de luminaires à transformateur magnétique à basse tension, à DEL, fluocompacts, à incandescence ou à halogène de 120 V. Pour commander des luminaires à transformateur électronique (à semi-conducteurs) à basse tension, on doit se servir de dispositifs spécialement conçus pour ce type de charge.
- Le gradateur Decora DDM06 n'est pas compatible avec les interrupteurs à trois ou à quatre voies ordinaires. On doit le combiner à une unité asservie numérique DD00R-DL de la même gamme pour pouvoir commander une même charge depuis plusieurs emplacements.

MISES EN GARDE :

- Le parcours entre le gradateur et la dernière unité asservie du circuit ne doit pas dépasser 300 pi (90 m).
- Le gradateur pourrait devenir chaud au toucher en cours de fonctionnement normal.
- Lorsqu'un circuit magnétique à basse tension est réglé à faible intensité et que tous les luminaires sont hors tension, il est possible qu'un surplus de courant traverse le transformateur. Pour éviter que de telles surintensités n'endommagent ce dernier, on peut utiliser un modèle doté d'un fusible ou d'un mécanisme de protection thermique aux bobinages primaires.
- Profondeur recommandée pour la boîte murale : 2 3/4 po (7 cm).
- N'utiliser ce dispositif **QU'AVEC DU FIL DE CUIVRE OU PLAQUÉ CUIVRE**.
- **N'utiliser ce dispositif qu'en présence de lampes fluocompactes (LFC), à diodes électroluminescentes (DEL), à incandescence ou à halogène réglables de 120 V. Pour consulter la liste de DEL et de LFC compatibles, se reporter au www.leviton.com.**
- Quand ce dispositif doit commander plusieurs lampes, celles-ci **DOIVENT ÊTRE DU MÊME TYPE**, soit toutes fluocompactes, à DEL ou à incandescence. L'emploi de lampes de mêmes marques et modèles rehaussera en outre sa performance.

INTRODUCTION

Les nouveaux gradateurs numériques Decora^{MD} représentent la toute dernière génération en matière de commande d'éclairage. Universels, ils prennent en charge les lampes à DEL, fluocompactes, magnétiques à basse tension et à incandescence. Les dispositifs numériques Decora sont idéals dans les salons, les chambres à coucher, les cuisines, les salles à manger, les bureaux à domicile, de même qu'à tout autre endroit où on désire commander l'éclairage intérieur ou extérieur.

CARACTÉRISTIQUES

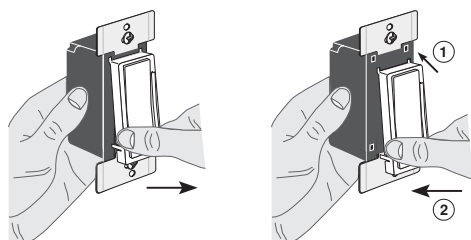
- Allumage et éteinte en douceur.
- Témoin d'alimentation et diodes d'intensité.
- Communication à trois voies.
- Facilité d'installation; aucun nouveau câblage requis.

OUTILS REQUIS

- Tournevis ordinaire/Phillips
- Ruban isolant
- Pince
- Crayon
- Coupe-fil
- Règle

Changement de couleur du gradateur :

Ce dispositif peut se présenter en diverses couleurs. Pour en changer la face, il faut procéder comme suit :



Serrer les côtés au niveau des pattes inférieures pour dégager et sortir la face

Insérer les pattes supérieures et appuyer sur celles du bas pour enclencher la face

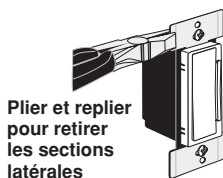
INSTALLATION DU GRADATEUR SEUL, OU AVEC D'AUTRES DISPOSITIFS

Si le gradateur est installé seul, passer à la section **INSTALLATION**. S'il est groupé avec d'autres dispositifs, procéder comme suit :

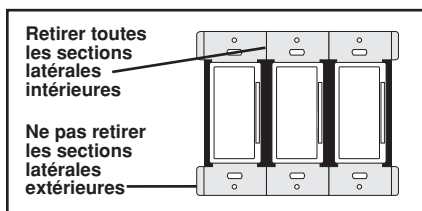
INSTALLATIONS GROUPEES

Lorsque ce dispositif est installé en groupe, il pourrait falloir en réduire la capacité nominale. Se reporter au tableau **CHARGE MAXIMALE/GRADATEUR**.

REMARQUE : il n'est pas nécessaire de réduire les valeurs nominales en présence de DEL ou de LFC.



Plier et replier pour retirer les sections latérales



Retirer toutes les sections latérales intérieures

Ne pas retirer les sections latérales extérieures

CHARGE MAXIMALE/GRADATEUR			
Charge	Un dispositif	Deux dispositifs	Plus de deux dispositifs
Incand	600 W	500 W	500 W
MBT	600 VA	500 VA	500 VA

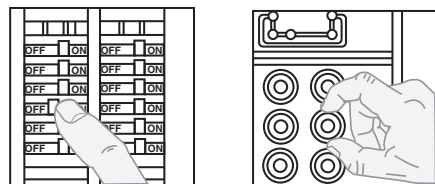
PUISSANCE MAXIMALE DES LAMPES

La puissance nominale des gradateurs d'éclairage à basse tension est exprimée en volts-ampères (VA). La puissance maximale des lampes varie en fonction de l'efficacité des transformateurs utilisés. Celle-ci diffère en effet d'un fabricant à l'autre, mais on peut employer une valeur moyenne de 80 %. Pour connaître la puissance maximale des lampes qu'on peut utiliser dans un système donné, il suffit de consulter le tableau fourni aux présentes.

PUISSANCE MAXIMALE DES LAMPES (EFFICACITÉ DE 75 %)			
Valeur nominale	Un dispositif	Deux dispositifs	Plus de deux dispositifs
600 VA	450 W	375 W	375 W

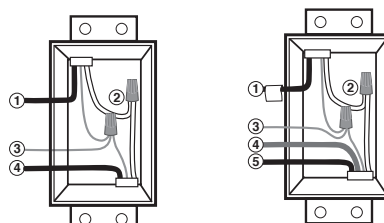
INSTALLATION

Étape 1 **AVERTISSEMENT :** POUR ÉVITER LES RISQUES D'INCENDIE, DE DÉCHARGE OU D'ÉLECTROCUTION, COUPER LE COURANT au fusible ou au disjoncteur et s'assurer que le circuit est bien coupé avant de procéder au câblage.



Étape 2 **Identification de l'installation (plus courantes montrées) :**

REMARQUE : si les raccords à l'intérieur de la boîte ne ressemblent pas du tout à ceux montrés ici, on doit faire appel à un électricien.



Installations unipolaires

1. Ligne (actif)
2. Neutre
3. Terre
4. Charge

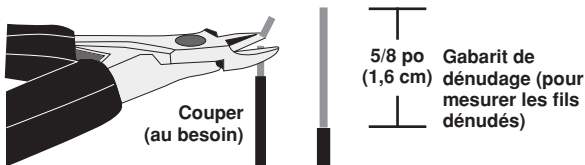
Installations à trois voies

1. Ligne ou charge (se reporter à la remarque importante ci-dessous)
2. Neutre
3. Terre
4. Premier cavalier – couleur à noter
5. Deuxième cavalier – couleur à noter

IMPORTANT : dans les installations à trois voies, une des bornes des dispositifs existants devrait être d'une couleur différente (noire, probablement) ou identifiée comme étant la borne commune. Il importe d'étiqueter le fil y étant raccordé comme « commun » (ligne ou charge) au niveau des boîtes murales du gradateur et des unités asservies.

Étape 3 **Préparation et raccordement des fils :**

Retirer l'isolant précoupé des fils de sortie du gradateur. S'assurer que les brins des fils de la boîte murale sont bien droits (les recouper au besoin). Dénuder l'extrémité de chaque fil de la boîte murale de la manière illustrée :

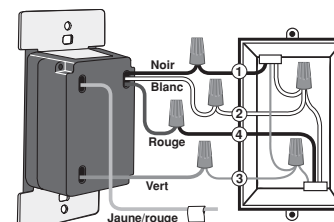


- Retirer l'isolant précoupé des fils de sortie du gradateur.
- S'assurer que les brins des fils de la boîte murale sont bien droits (les recouper au besoin).
- Dénuder l'extrémité de chaque fil de la boîte murale de la manière illustrée.
- **En présence de systèmes unipolaires, passer à l'étape 4a.**
- **En présence de systèmes à trois voies avec unités asservies (avec diodes), passer à l'étape 4b.**

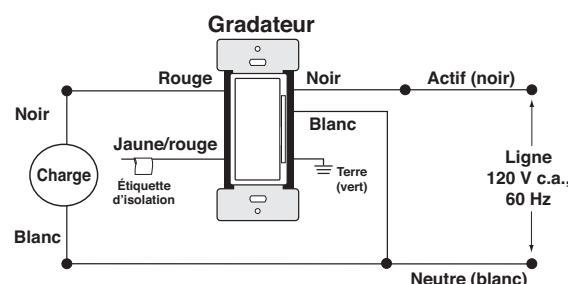
En présence d'installations moins courantes, se reporter au tableau **CONCORDANCES CAPUCHONS/FILS**.

CONCORDANCES CAPUCHONS/FILS	
1 - 12 AWG + 1 à 3 x 14, 16 ou 18 AWG	
2 - 12 AWG + 1 ou 2 x 16 ou 18 AWG	
1 - 14 AWG + 1 à 4 x 16 ou 18 AWG	
2 - 14 AWG + 1 à 3 x 16 ou 18 AWG	

Step 4a **Installations unipolaires :**



Étiquette d'isolation : Ce fil n'est utilisé que dans les installations à trois voies. En cas d'installations unipolaires, il faut laisser son étiquette d'isolation en place.



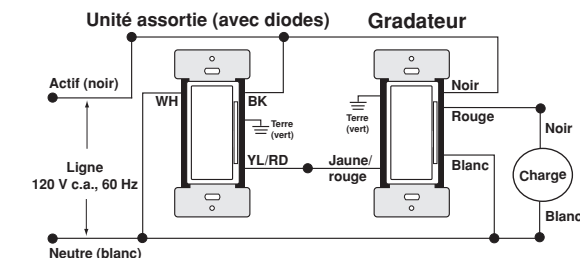
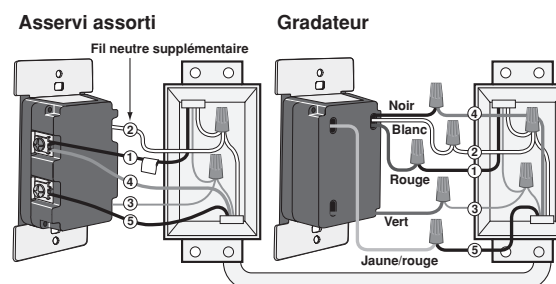
CÂBLAGE DU GRADATEUR :

Raccorder les fils conformément au SCHÉMA DE CÂBLAGE, en procédant comme suit :

AVERTISSEMENT : LES GRADATEURS MAGNÉTIQUES À BASSE TENSION NE PEUVENT ÊTRE RACCORDÉS QUE DU CÔTÉ PRINCIPAL (TENSION RÉGULIÈRE) D'UN TRANSFORMATEUR DU MÊME TYPE.

- **REMARQUE :** le gradateur DDM06 requiert un raccord au neutre.
- Le fil vert ou dénudé de la boîte murale au fil de sortie vert du gradateur.
- Le fil de ligne (actif) de la boîte au fil de sortie noir du gradateur.
- Le fil de charge de la boîte au fil de sortie rouge du gradateur.
- Le fil de ligne (neutre) de la boîte au fil de sortie blanc du gradateur.
- Le fil de sortie jaune/rouge devrait porter une étiquette d'isolation rouge.
- **REMARQUE :** en l'absence d'une telle étiquette, on doit se servir de ruban isolant pour couvrir ce fil.
- **Passer à l'étape 5.**

Étape 4b **Installations à trois voies, avec unité asservie (DD00R, avec diodes) :**



CÂBLAGE DE L'UNITÉ ASSORTIE (boîte murale avec fil de ligne actif)

Raccorder les fils conformément au SCHÉMA DE CÂBLAGE, en procédant comme suit :

REMARQUE : l'unité asservie doit être installée dans une boîte murale dotée de fils de ligne actif et de neutre. Il faut ajouter un fil neutre à l'unité, tel qu'illustré.

REMARQUE : le parcours entre le gradateur et la dernière unité asservie du circuit ne doit pas dépasser 300 pi (90 m).

- Le fil vert ou dénudé de la boîte murale à la vis verte.
- Le fil de ligne actif (commun) de la boîte, identifié (étiqueté) comme tel au moment du retrait du dispositif existant, et le premier cavalier à la vis BK de l'unité.
- Le deuxième cavalier de la boîte du gradateur à la vis YL/RD de l'unité (noter la couleur du fil). Ce cavalier doit ensuite partir de l'unité au fil de sortie jaune/rouge du gradateur.
- Le fil de ligne neutre de la boîte à la vis WH de l'unité.

CÂBLAGE DU GRADATEUR (boîte murale avec fil de charge)

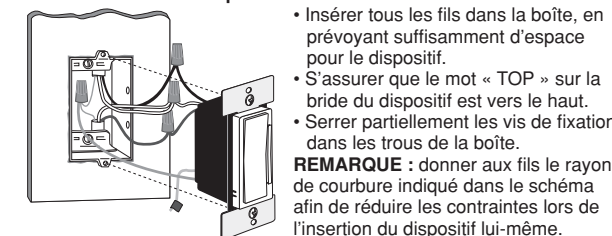
Raccorder les fils conformément au SCHÉMA DE CÂBLAGE, en procédant comme suit :

REMARQUE : le gradateur DDM06 doit être installé dans une boîte murale dotée de fils de charge et de neutre.

- Le fil vert ou dénudé de la boîte murale au fil de sortie vert du gradateur.
- Le fil de charge de la boîte étiqueté (commun) identifié au moment du retrait du dispositif existant au fil de sortie rouge du gradateur.
- Le premier cavalier de ligne actif au fil de sortie noir du gradateur.
- Retirer l'étiquette d'isolation du fil de sortie jaune/rouge du gradateur.
- Le deuxième cavalier de la boîte (couleur notée ci-dessus) au de sortie fil jaune/rouge du gradateur. Ce cavalier doit ensuite partir du gradateur à la vis YL/RD de l'unité.
- Le fil de ligne (neutre) de la boîte au fil de sortie blanc du gradateur.
- **Passer à l'étape 5.**

Étape 5 **Vérification du gradateur avant son installation dans la boîte murale :**

REMARQUE : en présence de luminaires réglables, se reporter à l'étape A1 de la programmation avancée avant de vérifier le fonctionnement du dispositif.



- Insérer tous les fils dans la boîte, en prévoyant suffisamment d'espace pour le dispositif.
- S'assurer que le mot « TOP » sur la bride du dispositif est vers le haut.
- Serrer partiellement les vis de fixation dans les trous de la boîte.
- **REMARQUE :** donner au fils le rayon de courbure indiqué dans le schéma afin de réduire les contraintes lors de l'insertion du dispositif lui-même.

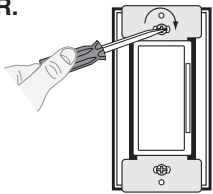
• Rétablir le courant au fusible ou au disjoncteur.

• Appuyer sur la touche jusqu'à ce que le témoin de localisation s'éteigne. Les lumières devraient s'allumer. Si elles ne s'allument pas, appuyer sur la partie supérieure de la barre de gradation pour les intensifier.

Si elles ne s'allument toujours pas, se reporter à la section DIAGNOSTIC DES ANOMALIES.

Étape 6 Fixation : COUPER L'ALIMENTATION AU FUSIBLE OU AU DISJONCTEUR.

L'installation peut maintenant être finalisée en serrant les vis de fixation sur la boîte. Poser la plaque murale.



Étape 7 Rétablissement de l'alimentation :

Rétablir le courant au fusible ou au disjoncteur.
L'installation est terminée.

RÉINITIALISATION DES RÉGLAGES PAR DÉFAUT

Si le gradateur ne répond pas, il pourrait être nécessaire de le réinitialiser. Pour ce faire, enfoncer la partie SUPÉRIEURE de la bascule jusqu'à ce que le témoin de localisation se mette à clignoter. Le gradateur a été réinitialisé.

FONCTIONNEMENT

REMARQUE : le témoin de localisation s'allume quand la charge est hors tension (OFF) afin de faciliter le repérage du dispositif dans l'obscurité.

REMARQUE : dans le cas d'installations à trois voies, les luminaires s'allumeront à l'intensité réglée au niveau de la barre de gradateur. L'éclairage peut cependant être commuté à partir de ce dernier, des unités asservies ou de l'application mobile.

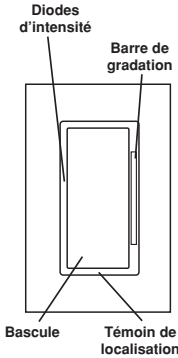
Touche (réglages par défaut)

Mise sous tension :

Appuyer légèrement sur la partie SUPÉRIEURE de la bascule pour allumer les lumières au niveau réglé.

Mise hors tension :

Appuyer légèrement sur la partie INFÉRIEURE de la bascule pour éteindre les lumières.



Barre de gradation

INTENSIFICATION :

Appuyer sur la partie SUPÉRIEURE de la barre pour intensifier les lumières au niveau désiré.

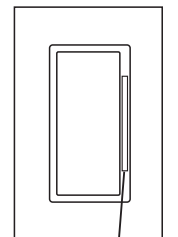
TAMISAGE :

Appuyer sur la partie INFÉRIEURE de la barre pour tamiser les lumières au niveau désiré. Si on continue d'appuyer, les lumières se tamiseront à leur intensité minimale, puis s'éteindront.

REMARQUE : quand les lumières sont éteintes, on peut modifier l'intensité à laquelle elles se rallumeront au moyen de la barre de gradation. Si une panne de courant survient, les charges reviennent à leur état précédant une fois l'alimentation rétablie.

Interrupteur à entrefer :

au niveau du dispositif, tirer délicatement la partie inférieure de la barre de gradation jusqu'à ce qu'elle se soulève complètement du cadre et qu'un déclic se fasse entendre. Les diodes devraient s'éteindre. Le courant vers le luminaire commandé sera coupé. Une fois terminée la maintenance de ce dernier, il suffit de remettre la barre en place pour rétablir le courant.



Nettoyage : l'extérieur du dispositif peut être essuyé au moyen d'un chiffon humide.
NE PAS se servir de nettoyants chimiques.

PROGRAMMATION AVANCÉE

Définition des modes A

A-1) Sélection du type de charges.

A-2) Économies d'énergie : réglage de l'intensité maximale de manière à réduire la consommation.

A-3) Intensité minimale : réglage du seuil inférieur de gradation.

A-4) Intensité d'allumage : réglage de l'intensité à laquelle les lumières s'allumeront, quel qu'ait été le niveau précédent.

Définition des modes B

B-1) Délai d'allumage : réglage du délai en secondes de la mise sous tension à l'intensité maximale des lumières.

B-2) Délai d'éteinte : réglage du délai en secondes de l'intensité maximale à la mise hors tension des lumières.

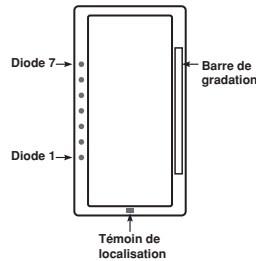
B-3) Témoin et diodes : réglage du délai d'éteinte en secondes du témoin de localisation et des diodes.

Emplacement des diodes

La diode 1 est celle du bas.
La diode 7 est celle du haut.

REMARQUES :

- Le dispositif sort automatiquement du mode de programmation après trois minutes d'inactivité.
- En appuyant sur la partie SUPÉRIEURE de la bascule à n'importe quel moment durant la programmation, on fait passer le dispositif au prochain mode.



Mode de programmation A

Pour entrer dans le mode de programmation A :

Appuyer sur les parties SUPÉRIEURES de la bascule et de la barre de gradation simultanément pendant cinq secondes, jusqu'à ce que le témoin de localisation se mette à clignoter.

A-1) Une fois les parties SUPÉRIEURES de la bascule et de la barre de gradation relâchées, le témoin de localisation devrait continuer de clignoter chaque seconde pour indiquer que le dispositif est en mode de programmation **A-1 (sélection du type de charges)**. La diode du bas s'allume pour indiquer qu'on a choisi les lampes à incandescence/MBT (valeur par défaut). Se servir de la barre de gradation pour choisir un des autres types de charges (se reporter au **tableau** ci-dessous). Il suffit ensuite d'appuyer sur la partie supérieure de la bascule pour enregistrer le réglage et passer au prochain mode de programmation (**A-2, économies d'énergie**).

TYPE DE CHARGES	
Diode allumée	Type de charges
1	À incandescence/MBT
2	DEL
3	LFC

A-2) Économie d'énergie (niveau de luminosité maximal) :

REMARQUE : le mode d'économies d'énergie ne fonctionne qu'en présence de charges à incandescence, à DEL ou magnétiques à basse tension. Le témoin de localisation clignote deux fois par seconde pour indiquer que le dispositif est en mode de programmation **A-2 (économies d'énergie)**. Par défaut, le seuil est de 100 % (pleine intensité). Pour le modifier, se servir de la barre de gradation de manière à choisir la diode correspondant au réglage désiré (se reporter au **tableau** ci-dessous). Il suffit ensuite d'appuyer sur la partie SUPÉRIEURE de la bascule pour enregistrer le réglage et passer au prochain mode de programmation (**A-3, intensité minimale**).

ÉCONOMIES D'ÉNERGIE		
Diode allumée	Rendu lumineux	Économies d'énergie
7	100%	0%
6	97%	5%
5	95%	8%
4	90%	11%
3	85%	14%
2	80%	17%
1	75%	20%

A-3) Le témoin de localisation clignote deux fois par seconde pour indiquer que le dispositif est en mode de programmation **A-3 (intensité minimale)**. Par défaut, l'intensité est réglée à la diode 2. Se servir de la barre de gradation pour la modifier de 1 à 50 %. Il suffit ensuite d'appuyer sur la partie SUPÉRIEURE de la bascule pour enregistrer le réglage et passer au prochain mode de programmation (**A-4, intensité d'allumage**).

A-4) Le témoin de localisation clignote quatre fois par seconde pour indiquer que le dispositif est en mode de programmation **A-4 (intensité d'allumage)**. Se servir de la barre de gradation pour modifier cette intensité de 1 à 100 %. Si on ne veut pas d'intensité fixe à la mise sous tension, il suffit d'appuyer sur la partie INFÉRIEURE de la barre de gradation et de le maintenir enfoncé jusqu'à ce qu'aucune diode ne soit allumée (valeur par défaut). Il suffit ensuite d'appuyer sur la partie SUPÉRIEURE de la bascule pour enregistrer le réglage et sortir du mode de programmation **A**.

Mode de programmation B

Pour entrer dans le mode de programmation B :

Appuyer sur la partie SUPÉRIEURE de la bascule et ensuite sur la partie INFÉRIEURE de la barre de gradation et les maintenir enfoncées pendant cinq secondes, ou jusqu'à ce que le témoin de localisation et la diode du haut (7) se mettent à clignoter.

B-1) Une fois la bascule et la barre relâchées, le témoin de localisation devrait continuer de clignoter chaque seconde pour indiquer que le dispositif est en mode de programmation **B-1 (délai d'allumage)**. Se servir de la barre de gradation pour choisir un des délais possibles (se reporter au **tableau** ci-dessous). Il suffit ensuite d'appuyer sur la partie SUPÉRIEURE de la bascule pour enregistrer le réglage et passer au prochain mode de programmation (**B-2, délai d'éteinte**).

B-2) Le témoin de localisation clignote deux fois par seconde pour indiquer que le dispositif est en mode de programmation **B-2 (délai d'éteinte)**. Se servir de la barre de gradation pour choisir un des délais possibles (se reporter au **tableau** ci-dessous). Il suffit ensuite d'appuyer sur la partie SUPÉRIEURE de la bascule pour enregistrer le réglage et passer au prochain mode de programmation (**B-3, témoin et diodes**).

DÉLAIS		
DIODE	Délai d'allumage	Délai d'éteinte
1	0 seconde (instantané)	0 seconds (instant)
2	0,5 seconde	0,5 seconde
3	1,5 seconde	1,5 seconde
4	3 secondes	3 secondes
5	6 secondes	6 secondes
6	10 secondes	10 secondes
7	25 secondes	25 secondes

B-3) Le témoin de localisation clignote trois fois par seconde pour indiquer que le dispositif est en mode de programmation **B-3 (témoin et diodes)**. Se servir de la barre de gradation pour choisir une des options possibles (se reporter au **tableau** ci-dessous). Il suffit ensuite d'appuyer sur la partie SUPÉRIEURE de la bascule pour enregistrer le réglage et sortir du mode de programmation **B**.

TÉMOIN ET DIODES		
DIODE	Témoin de localisation	Diodes d'intensité
1	Actif	Actives
2	Actif	Éteint après 5 secondes
3	Éteint après 5 secondes	Actives
4	Éteint après 5 secondes	Éteint après 5 secondes
5	S. O.	S. O.
6	S. O.	S. O.
7	S. O.	S. O.

DIAGNOSTIC DES ANOMALIES

Les lumières clignent.

- Il y a de mauvaises connexions au niveau de la lampe.
- Les fils ne sont pas bien insérés dans des capuchons au niveau du gradateur ou bien serrés sous les bornes à vis des unités asservies.
- L'intensité minimale doit être ajustée (mode A-3 de la programmation avancée).

Les lumières ne s'allument pas, et le témoin de localisation reste éteint.

- Le fusible est brûlé ou le disjoncteur s'est déclenché.
- La lampe est brûlée.
- Le neutre n'est pas raccordé au gradateur (fil blanc).
- Le dispositif n'est pas alimenté par un courant alternatif de 120 V (60 Hz).

Fonctionnement intermittent.

- La puissance de la charge commandée dépasse le seuil de 600 W (incandescence), 300 W (DEL/LFC) ou 600 VA (MBT) du gradateur.

Les unités asservies n'ont aucun effet sur les lumières.

- Le parcours du circuit dépasse 300 pi (90 m).
- Le câblage est incorrect.

Pour obtenir des renseignements supplémentaires, il suffit de composer le numéro d'assistance technique (1-800-824-3005) ou de se rendre au site Web (www.leviton.com) de Leviton.

Les brevets associés au produit décrit aux présentes, le cas échéant, se trouvent à l'adresse leviton.com/patents.

DÉCLARATION DE CONFORMITÉ

Ce produit est conforme aux exigences de la partie 15 des règlements de la FCC ainsi qu'aux normes en matière de brouillage (NMB) préjudiciable en vertu de la réglementation du ministère canadien des Communications. Il peut être utilisé à condition qu'il (1) ne cause aucun brouillage préjudiciable et (2) ne soit pas affecté par les interférences d'autres dispositifs susceptibles notamment d'en perturber le fonctionnement.

Cet équipement a fait l'objet de tests et a été jugé conforme aux normes en matière de dispositifs numériques de classe B, en vertu de la partie 15 des règlements de la FCC, et conforme aux normes en matière de brouillage (NMB) préjudiciable en vertu de la réglementation du ministère canadien des Communications. Ces normes ont été élaborées dans le but d'assurer une protection raisonnable contre le brouillage préjudiciable quand l'équipement est utilisé en milieu résidentiel. Cet équipement génère, utilise et peut irradier de l'énergie haute fréquence; s'il n'est pas installé et utilisé conformément aux directives, il peut engendrer des perturbations susceptibles de brouiller les radiocommunications. Il est cependant impossible de garantir l'absence de telles perturbations dans une installation donnée. Si cet équipement est source de parasites au niveau des récepteurs radio ou des téléviseurs, ce qu'on peut déterminer en le mettant sous et hors tension, on recommande à l'utilisateur de rectifier la situation en adoptant une ou plusieurs des mesures suivantes :

- réorienter ou déplacer l'antenne réceptrice;
- augmenter la distance entre l'équipement et le récepteur;
- brancher l'équipement à une prise sur un circuit autre que celui où est branché le récepteur;
- consulter le détaillant ou un technicien expérimenté en matière de radios ou de téléviseurs.

MISE EN GARDE DE LA FCC

Toute modification apportée sans l'autorisation expresse de Leviton Manufacturing Co., Inc. pourrait avoir pour effet d'annuler les droits d'utilisation du produit.

DÉCLARATION DE CONFORMITÉ D'INDUSTRIE CANADA

Ce produit est conforme aux CNR d'Industrie Canada applicables aux appareils radio exempts de licence. Son utilisation est autorisée aux deux conditions suivantes : (1) il ne doit pas produire de brouillage, et (2) ses utilisateurs doivent accepter tout brouillage subi, même si ce dernier est susceptible d'en compromettre le fonctionnement.

Renseignements relatifs aux marques de commerce et aux droits d'auteur

Ce document ainsi que l'ensemble de son contenu sont sujets à et protégés par les droits d'auteur internationaux et autres droits de propriété intellectuelle et sont la propriété de Leviton Manufacturing Co., Inc, ses filiales, sociétés affiliées et ses concédants. L'utilisation dans ce document de marques de commerces ou de service, de noms commerciaux, de marques de fabrique et/ou de noms de produits appartenant à des parties tierces est fait aux fins d'information seulement et est ou pourrait être la marque de commerce de leur(s) détenteur(s) respectif(s) ; un tel usage n'implique d'aucune façon une affiliation, un parrainage ou un endossement quelconque.

Aucun extrait de ce document ne saurait être reproduit, transmis, ou transcrit sans l'autorisation expresse et écrite de Leviton Manufacturing Co., Inc.

CANADA SEULEMENT

Pour obtenir des renseignements sur les garanties ou les retours de produits, les résidents canadiens peuvent écrire à la Manufacture Leviton du Canada ltée, a/s du service de l'Assurance qualité, 165, boul. Hymus, Pointe-Claire (Québec), Canada, H9R 1E9, ou encore composer le 1-800-405-5320.

GARANTIE LIMITÉE DE 5 ANS ET EXCLUSIONS

Leviton garantit au premier acheteur, et uniquement au crédit du dit acheteur, que ce produit ne présente ni défauts de fabrication ni défauts de matériaux au moment de sa vente par Leviton, et n'en présentera pas tant qu'il est utilisé de façon normale et adéquate, pendant une période de 5 ans suivant la date d'achat. La seule obligation de Leviton sera de corriger les dits défauts en réparant ou en remplaçant le produit défectueux si ce dernier est retourné port payé, accompagné d'une preuve de la date d'achat, avant la fin de la dite période de 5 ans, à la Manufacture Leviton du Canada Limitée, au soin du service de l'Assurance Qualité, 165 boul. Hymus, Pointe-Claire, (Québec), Canada H9R 1E9. Par cette garantie, Leviton exclut et décline toute responsabilité envers les frais de main d'oeuvre encourus pour retirer et réinstaller le produit. Cette garantie sera nulle et non avenue si le produit est installé incorrectement ou dans un environnement inadéquat, s'il a été surchargé, incorrectement utilisé, ouvert, employé de façon abusive ou modifié de quelque manière que ce soit, ou s'il n'a été utilisé ni dans des conditions normales ni conformément aux directives ou étiquettes qui l'accompagnent. Aucune autre garantie, explicite ou implicite, y compris celle de qualité marchande et de conformité au besoin, n'est donnée, mais si une garantie implicite est requise en vertu de lois applicables, la dite garantie implicite, y compris la garantie de qualité marchande et de conformité au besoin, est limitée à une durée de 5 ans. Leviton décline toute responsabilité envers les dommages indirects, particuliers ou consécutifs, incluant, sans restriction, la perte d'usage d'équipement, la perte de ventes ou les manques à gagner, et tout dommage-intérêt découlant du délai ou du défaut de l'exécution des obligations de cette garantie. Seuls les recours stipulés dans les présentes, qu'ils soient d'ordre contractuel, délictuel ou autre, sont offerts en vertu de cette garantie.